

N° 2023-016

## OBJET :

*Chemins de Traverse  
2022-2023 – Participation  
financière de la CCHC*

L'an deux mil vingt-trois, le 17 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 11 janvier 2023

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, GALLAY Cyrille, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Procuration a été donnée par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président fait part aux membres du conseil communautaire de la demande de participation financière faite par la Maison des Arts du Léman à hauteur de 11 000 € au titre de l'édition 2022-2023 des Chemins de Traverse.

Résultat du vote :

votants : .....21  
pour : .....21  
contre : .....00  
abstention : .....00

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- à l'unanimité,
- **décide** de verser une participation de 11 000 € à la Maison des Arts du Léman dans le cadre des Chemins de Traverse 2022-2023,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

Le Président  
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

